

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME CINQUIÈME

---

1886

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1887

Numérisation *Société linnéenne de Lyon*

photographie d'un homme de Montluçon, ayant une barbe de 2<sup>m</sup>,25.

M. Lavirotte rappelle à ce propos que M. Bertrand, pharmacien à Lyon, avait une barbe de 1<sup>m</sup>,50 de longueur.

## COMMUNICATIONS

DÉCOUVERTE D'UNE HIPPOSANDALE PRÈS DE SAULIEU  
(CÔTE-D'OR)

PAR M. CUVIER

Dans la séance du 7 mars 1885, MM. Cornevin et Fontannes ont présenté à la Société une *Étude sur la ferrure des animaux domestiques chez les anciens*.

Cette intéressante communication fait mention d'*hipposandales*; mais il s'agit sans doute du type bien connu à large tôle relevée sur les bords. M. le professeur Cornevin pense que ce type de ferrure n'était pas d'un usage courant, et qu'il ne devait servir qu'au maintien et à la protection des pieds blessés.

En 1880, dans la construction du chemin de fer d'Avallou à Autun, à proximité de la grande voie romaine de Lyon à Boulogne et près de Saulieu (Côte-d'Or), il a été découvert à une faible profondeur diverses monnaies romaines et quelques objets de fer très oxydés. Parmi ces derniers s'en trouvaient d'insignifiants: clous, broches, etc.; mais deux d'entre eux méritent d'attirer l'attention: ce sont deux pièces de fer forgé dont j'ai l'honneur de mettre l'une d'elles sous les yeux de la Société. Cette pièce de forme rectangulaire est une plaque de fer de 147 millimètres de longueur de 50 de largeur et de 8 d'épaisseur; elle est recourbée à une de ses extrémités et percée de deux trous qui devaient servir à fixer le pied de l'animal au moyen de cordes ou de courroies. On remarque également à l'autre extrémité de cette pièce une tige ronde

de 9 millimètres d'épaisseur s'élevant en demi-cercle à 48 millimètres au-dessus de la plaque.

N'ayant pu trouver la destination de cet objet, je me suis adressé à M. de Mortillet dont la bienveillance et l'obligeance m'étaient déjà connues. Ce savant archéologue m'annonça que j'avais là une *hipposandale* de forme particulière, et il joignit à sa lettre le dessin d'une pièce presque semblable qu'il possède à Saint-Germain-en-Laye, et qui a été trouvée, je crois, près de Besançon.

Deux objections peuvent être faites à la détermination d'*hipposandale* appliquée à l'objet en question : d'abord, il est bien petit pour y loger le pied d'un cheval ; ensuite, il manquerait de stabilité.

Je répondrai d'abord, et vous le savez mieux que moi, Messieurs, que les chevaux anciens étaient plus petits que les nôtres : le squelette provenant de Solutré et monté au Muséum en fait foi. Tout en tenant compte d'un fort retrait de la corne et de la disparition des parties molles de cette pièce, nul doute que le sabot ait pu se loger facilement sur mon *hipposandale*.

Relativement au manque de stabilité, je vous prie de bien envisager la difficulté qui doit exister par exemple, pour les patineurs et pour les habitants des Landes, à se servir de patins ou d'échasses.

Telles sont les considérations qui m'ont porté à m'appuyer davantage sur l'autorité de M. de Mortillet.

Je termine en signalant à ceux de mes confrères que cela pourrait intéresser, un article de M. Flouest relatif à une autre forme d'*hipposandale* mise à jour près de Vertant (Côte d'Or). Cette découverte est mentionnée dans le *Bulletin archéologique* publié par le ministère de l'instruction publique, année 1885, page 76.

## DISCUSSION

M. Chantre croit que l'objet présenté par M. Cuvier n'est qu'un sabot de voiture.

M. Cornevin et M. Péteux ne voient pas comment on pourrait adapter cette hipposandale au pied du cheval.

M. Faure fait remarquer que l'objet présenté porte un cercle de fer, et ne saurait en conséquence servir de sabot de voiture ne pouvant être appliqué contre la roue.

M. le D<sup>r</sup> Grégoire voit plutôt là une sorte de bovisandale.

M. Cuvier rappelle qu'on a trouvé deux de ces objets ensemble.

## COMMUNICATION

**LES HOMMES D'AUJOURD'HUI ET LES HOMMES D'AUTREFOIS  
EN AUVERGNE ET EN ROUERQUE**

LE CRANE, LA DENTURE, L'OSSATURE, L'ENVERGURE, ETC., DES ANCIENS  
ET DES CELTES MODERNES. ETHNOLOGIE DE L'Auvergne

PAR CH. DEBIERRE

I. — L'homme, pas plus que les animaux et les plantes, ne passe impassible au sein des milieux qui l'entourent : il en subit l'influence comme eux, et s'il se modifie moins qu'eux, c'est que son intelligence lui permet de s'adapter *artificiellement*. Ces conditions lui permettent de résister mieux que les autres animaux dans la lutte pour la vie, et moins qu'eux il a l'impérieux besoin de s'adapter pour ne pas périr. Aussi, s'il n'est pas permis de dire que l'organisme anatomique de l'homme ne subit aucune modification des influences extérieures, — les exemples de Jérôme de Aquilard, l'interprète de Fernand Cortez, etc., sont là pour l'établir, — il est cependant